

gier-Frère-Tesch au mois de novembre 1857. L'influence considérable que Victor Savart avait acquise au Sénat contribuerait, pensait-on, puissamment à faire réussir les candidats de l'Association libérale de Tournai à la Chambre. De fait, le 10 décembre ils passèrent avec lui à une majorité sérieuse et ils furent réélus à la même majorité au renouvellement partiel de 1859.

A la Chambre des représentants, Savart ne rencontra pas moins de sympathies qu'au Sénat. La réputation de légiste de premier ordre qu'il s'était faite à la Chambre Haute ne fit que grandir. Ses qualités personnelles, son extrême obligeance, sa science et son urbanité lui concilièrent l'affection de ses nouveaux collègues. On verra aux *Annales parlementaires* (sessions de 1857-58, 1858-59, 1859-60, 1860-61) que ses avis dans les matières juridiques furent écoutés maintes fois avec déférence par des députés dont il était l'adversaire résolu sur le terrain politique. Le même esprit large, généreux, indépendant qui l'inspirait en 1855, quand il disait : « La critique, même injuste et violente, de la presse ne tue pas plus un gouvernement que le libre examen ne tue la vérité », l'inspira dans sa résistance à M^r Tesch dans la question de la liberté de la chaire.

Si, pour le cours légal de l'or, il fut un jour en désaccord momentané avec les chefs de son parti (1861), c'est que les intérêts particuliers du corps électoral de son arrondissement, auquel il portait un dévouement absolu, lui paraissaient exiger le sacrifice momentané de ses convictions économiques.

Sa santé avait commencé à périlcliter quand les voyages qu'il devait faire à Bruxelles devinrent, à partir de son entrée à la Chambre, beaucoup plus fréquents. Ils lui étaient même devenus pénibles à la fin de 1861; il n'en persista pas moins à remplir toute sa tâche.

Des circonstances dramatiques entourèrent sa mort : on peut dire qu'il succomba à son attachement à ses devoirs, suivant l'expression d'un de ses collègues.

Le 11 mars 1862, le premier objet de l'ordre du jour de la Chambre des représentants était la question si palpitante des *servitudes militaires*. La population tournaisienne s'était émue de l'interprétation nouvelle que le département de la guerre donnait à la loi. Jusqu'alors le rayon prohibitif des forteresses n'était appliqué qu'à l'extérieur des villes; des actes récents autorisaient à croire que le génie étendrait ce rayon à l'intérieur même de Tournai. Des procès-verbaux avaient jeté l'alarme parmi les habitants et ce n'était peut-être pas sans raison, car les exigences de cette interprétation étaient effrayantes. Si M^r l'échevin Allard-Kuppens, dans son discours sur la tombe de Savart, n'a pas exagéré, elles ne tendaient à rien moins qu'à faire disparaître les trois quarts des constructions intérieures. Le conseil communal avait décidé qu'une réclamation serait adressée à la Chambre au nom de la ville et des intérêts compromis. Victor Savart s'était chargé de la rédaction de cette réclamation. Or, bien que sa santé réclamât du repos, il voulut aller appuyer à la Chambre l'adresse du conseil; malgré l'avis de ses amis et de la Faculté, il n'écoula que son zèle et son abnégation. Il parut à la Chambre malgré les plus vives souffrances...; il gagna sa cause, mais ce fut au détriment de sa vie. Quelques jours après ce suprême effort, il mourut à Bruxelles même, à l'*Hôtel de Saxe*. La Chambre lui fit de solennelles funérailles.

Ernest Discaille.

Victor Savart. *Observations critiques sur le code pénal* (1828). — Bochart, *Représentants et sénateurs depuis 1830* (Bruxelles, 1860). — Louis Hymans, *Histoire parlementaire (Chambre des représentants et Sénat)*. — Journaux de Bruxelles. — Journaux de Tournai (collection de M^r Demazière), communiqués par M^r l'archiviste Hocquet. — Souvenirs personnels.

SAVENIER (Jean), protonotaire et secrétaire apostolique, né dans l'ancien pays de Liège, mort à Rome, le 8 février 1638. Bien qu'ayant joui d'une certaine notoriété auprès de ses contemporains, Savenier n'a guère laissé de souvenirs dans sa patrie. Les bio-

graphes liégeois l'ignorent; Devaulx ne lui consacre que quelques lignes, inspirées par son épitaphe.

La plus grande partie de la vie de Savenier s'écoula à Rome. C'est là qu'il mourut, le 8 février 1638. Son épitaphe, encore aujourd'hui conservée dans l'église Sainte-Marie de l'Ame, nous apprend que, revêtu des titres de protonotaire et de secrétaire apostolique, il exerça ses fonctions sous le règne de trois papes : Paul V, Grégoire XV et Urbain VIII. Ces pontifes employèrent surtout ses talents pour la rédaction des brefs secrets, et n'eurent qu'à se louer de ses services.

Savenier légua ses biens à la Congrégation de la propagande. Celle-ci fit placer dans ses locaux le buste de son bienfaiteur, accompagné d'une inscription commémorative; l'un et l'autre existent encore. De plus, la Congrégation imprima le texte du testament qui parut, en 1638, sous le titre suivant : *Testamentum perillustris et commendabilis dni Joannis Savenier leodien. secretarii apostolici de numero participantium.* (Romae, typis sac. congreg. de propaganda fide; in-folio). Nous n'avons point rencontré d'exemplaire de cette publication; de Theux, qui la cite, ne paraît pas non plus l'avoir vue.

Par ce testament, Savenier avait, paraît-il, légué ses livres, ou tout au moins une partie d'entre eux, à la Bibliothèque vaticane. De ce nombre était un formulaire manuscrit, en deux volumes in-folio, rédigé par le testateur. Le catalogue de la bibliothèque du baron de Crassier le mentionne comme suit : *Formularium continens materias principum ... in quo provisiones ecclesiarum, dispensationes et indulta ...* Cet ouvrage n'entra pas dans la bibliothèque à laquelle il était destiné : Savenier en avait laissé l'usage à Gautier de Castre, l'un de ses exécuteurs testamentaires. A la mort de ce dernier, ses héritiers négligèrent, sans doute, de remettre l'ouvrage à la Vaticane. Il passa plus tard en la possession du baron Guillaume de Crassier; il figure, sous le n° 3392, dans le catalogue de la biblio-

thèque de ce savant, et fut vendu lors de la dispersion de celle-ci. Nous avons cité l'un des exécuteurs testamentaires de Savenier; le second fut Gilles Ursin des Viviers, référendaire de la signature, chanoine de Saint-Pierre à Rome et patriarche de Jérusalem.

Joseph Brasseur.

Devaulx, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du pays et du diocèse de Liège* (ms. à la Bibliothèque de l'université de Liège), t. V. — V. Caillard, *Épitaphes des Néerlandais (Belges et Hollandais) enterrés à Rome*. Gand, 1833, p. 134-136. — *Catalogus librorum bibliothecae Guillelmi ... de Crassier* (Liège, 1754). — de Theux, *Bibliographie liégeoise*.

SAVERY (Jacques), peintre et graveur, né à Courtrai, vers 1560, mort de la peste, à Amsterdam, en 1602. Frère aîné de Roland Savery (voir ce nom), il suivit sans doute de bonne heure son père en Hollande pour devenir à Amsterdam l'élève de Hans Bol, l'excellent paysagiste malinois, mort en 1593, et dont il adopta quelque peu la manière. Bourgeois d'Amsterdam le 15 octobre 1591, Jacques Savery eut pour élève Frans Pietersz de Grebber, « mais pour le » paysage seulement », précise van Mander, lequel sans doute le connut bien, attendu que Grebber, beau portraitiste, comme le montre la galerie de Harlem, fut élève de Henri Goltzius, l'ami de van Mander. Et Grebber étant né en 1570, l'on peut, croyons-nous, fixer en l'année 1560 la date de naissance de Jacques Savery. Les œuvres peintes du maître sont rares. Le musée d'Amsterdam possède de lui une miniature datée de 158... Elle représente *La fille de Jephté allant à la rencontre de son père*. Jacques Savery est l'auteur de quelques eaux-fortes, chasses et paysages, composés agréablement et traités non sans adresse. Nicolas De Bruyn et Jean van Londerseel ont gravé d'après lui de grands paysages avec sujets bibliques; Pierre Perret, en 1590, un autre paysage avec *Acis et Galathée*. Jacques Savery est, en somme, un fort intéressant artiste.

Henri Hymans.

Alfr. von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*, t. II, 1908, p. 561. — Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunst-*